

**HST 752 – Séminaire d'historiographie
(3 crédits)
Hiver 2024**

Professeur : Harold Bérubé

Bureau : E5-3115

Téléphone : 819 821-8000 poste 65572

Courriel : Harold.Bérubé@USherbrooke.ca

Disponibilités : le lundi de 13h00 à 16h00 (en personne ou via Teams)

PLAN DE COURS



OBJECTIF

Approfondir ses connaissances des grands courants historiographiques contemporains ; se familiariser avec les différentes approches théoriques et méthodologiques ; apprendre à situer sa propre recherche dans l'historiographie.

CONTENU

Les grands courants historiographiques et les modèles théoriques. Évolution des approches et des méthodes de recherche historique : l'enquête orale, l'histoire sérielle, la biographie historique, la microhistoire, l'histoire immédiate, la sémantique historique.

CALENDRIER DU COURS

<p>10 janvier</p>	<p>Introduction</p> <p>A. « Pourquoi s'intéresser à l'historiographie ? » B. L'exercice du bilan historiographique C. Présentation du plan de cours</p>
<p>17 janvier</p>	<p>L'historiographie, ou l'histoire en débat</p> <p>A. Comment l'histoire se construit B. Ce qu'est et ce que n'est pas un bilan historiographique C. « Studium sine calamo somnium », ou l'art de lire comme un historien</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Christian Delacroix, <i>et al.</i>, dir., <i>Historiographies, I. Concepts et débats</i>, Paris, Gallimard, 2010, p. 13-22 [Introduction].• Sarah Maza, <i>Thinking About History</i>, Chicago, University of Chicago Press, 2017, p. 118-156 [chapitre 4].• Karin Wulf, « Efficient Reading », <i>Vast Early America</i> [https://karinwulf.com/efficient-reading/].• Karin Wulf, « Fish Guts. Or, How to read a Book, a Sentence, and a Page », <i>Vast Early America</i> [https://karinwulf.com/fish-guts-or-how-to-read-a-book-a-sentence-and-a-page/].
<p>24 janvier</p>	<p>Construire un bilan historiographique</p> <p>A. Les ouvrages B. Le projet C. Faire le lien</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Harold Bérubé et Patrick Dramé. « Conseils pratiques pour rédiger un bilan historiographique », Sherbrooke, novembre 2014 (2022), 3 p.• Guillaume Boisjoli Côté, « Une étude de la réciprocité et des communications entre le roi et ses sujets : Les suppliques à Montpellier aux XIV^e et XV^e siècles », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2020, p. 1-16.• Audrey Desrochers, « L'établissement des soldats des troupes auxiliaires allemandes dans la seigneurie de Beurivage : une histoire d'enracinement à la fin du XVIII^e siècle », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2020, p. 1-26.• Antoine Gauthier-Trépanier, « La tentation de l'Inde ? Colonialisme russe et renseignement militaire en Asie centrale au XIX^e siècle », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2020, p. 5-28.

31 janvier	Journée réservée aux activités étudiantes
7 février	<p>Atelier de lecture</p> <p>A. Lecture rapide et prise de notes B. Discussion et analyse C. Présentation des études marquantes</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'article à lire en classe sera remis en format papier au début du cours.
14 février	<p>Trois « moments » historiographiques au Québec</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • François-Olivier Dorais, « Classifier et organiser la production historiographique au Québec : réflexions critiques autour de la notion d'« école historique » », <i>Bulletin d'histoire politique</i>, vol. 24, n° 3 (printemps 2016), p. 158-176. • Catherine Larochelle, « Le fait religieux au Québec et au Canada : regard critique sur deux historiographies récentes », <i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>, vol. 67, n° 3-4 (hiver-printemps 2014), p. 275-294. • Ronald Rudin, « La quête d'une société normale: critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec », <i>Bulletin d'histoire politique</i>, vol. 3, n° 2 (1995), p. 9-42. • Choisir une réplique parmi celles de Brian Young, Paul-André Linteau, John A. Dickinson, Michel Sarra-Bournet, Jean-Marie Fecteau, Yves Gingras, Gilles Bourque et Jean-Paul Bernard dans : <i>Bulletin d'histoire politique</i>, vol. 4, n° 2 (1995).
21 février	Travail individuel
28 février	<p>La biographie et son apport à l'histoire (conférence de Jean-Philippe Carlos et Louise Bienvenue)</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Louise Bienvenue, « Faire de l'histoire à l'ombre de l'Église catholique : l'amitié scientifique de Marie-Claire Daveluy et de Maria Mondoux », dans Louise Bienvenue et François-Olivier Dorais, dir., <i>Profession historienne ? Femmes et pratique de l'histoire au Canada français, XIX^e-XX^e siècles</i>, Québec, Presses de l'Université Laval, 2023, p. 139-166. • Jean-Philippe Carlos, <i>François-Albert Angers. Le rebelle traditionaliste</i>, Montréal, Boréal, 2023, 416 p.

Semaine du 4 au 8 mars	Semaine de lecture
13 mars	D'un bilan à l'autre (rencontres individuelles avec le professeur)
20 mars	<p>À la croisée des <i>Landscape, Mobility</i> et <i>Heritage Studies</i> (conférence de Christophe Loir de l'Université libre de Bruxelles)</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Christophe Loir, « Reconnaître la voirie comme patrimoine, un atout pour l'identité de la ville et une ressource pour l'avenir dans le cadre des défis du développement durable », <i>Les fiches thématiques de la Commission Royale des Monuments et Sites</i>, juin 2022, 3 p. • Christophe Loir et Thomas Schlessler, « Sidewalks and alignment of the streets. The gap between large-scale planning and the building-scale in the 18th and 19th centuries (Brussels-Paris) », dans Alida Clemente, Dag Lindström et Jon Stobart, dir., <i>Micro-geographies of the Western City, c.1750–1900</i>, Londres, Routledge, 2020, p. 87-104. • Mélanie Traversier et Christophe Loir, « Pour une perspective diachronique des enjeux urbanistiques et policiers de la circulation autour des théâtres », <i>Histoire urbaine</i>, n° 38 (2013), p. 5-18.
<p align="center">Période d'évaluation des enseignements : du 17 mars au 6 avril 2024</p> <p align="center">N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</p>	
27 mars	<p>La nature a-t-elle une histoire ?</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Etienne Benson, « The Urbanization of the Eastern Gray Squirrel in the United States », <i>Journal of American History</i>, vol. 100, no. 3 (2013), p. 691-710. • William Cronon, « The Trouble with Wilderness; or, Getting Back to the Wrong Nature », dans William Cronon, dir., <i>Uncommon Ground: Rethinking the Human Place in Nature</i>, New York, W. W. Norton & Co., 1995, p. 69-90. • Alice Ingold, « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale ? », <i>Annales. Histoire, Sciences sociales</i>, 66, 1 (2011), p. 11-29.
3 avril	<p>Empire, décolonisation et postcolonialisme</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tony Ballantyne, « The Changing Shape of the Modern British Empire and its Historiography », <i>The Historical Journal</i>, vol. 53, no. 2 (2010), p. 429-452.

	<ul style="list-style-type: none"> • Allan Greer, « Settler Colonialism and Beyond », <i>Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada</i>, vol. 30, no. 1, p. 61-86. • Nicolas Bancel, « Que faire des Postcolonial Studies ? Vertus et déraisons de l'accueil critique des postcolonial studies en France », <i>Vingtième Siècle</i>, vol. 3, no. 115 (2012), p. 129-147.
10 avril	Présentation des bilans historiographiques
17 avril	Présentation des bilans historiographiques
24 avril	Présentation des bilans historiographiques

MÉTHODOLOGIE

Le séminaire est constitué de rencontres obligatoires, lors desquelles la participation active et sérieuse de tous les étudiants et étudiantes est requise et nécessaire pour le succès du cours. Les discussions autour de lectures communes s'y mêleront à des exposés magistraux. L'objectif est d'amener les participants à discuter et à débattre des thèmes du cours et de leur bilan historiographique, mais aussi à aborder le travail de lecture critique des différents documents proposés.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les différents documents qui doivent être lus au fil du cours se trouvent sur sa page Moodle, que ce soit sous forme d'hyperlien ou de fichier « .pdf ». S'y ajoute un ouvrage que les étudiants pourront se procurer à la Librairie Appalaches (88, rue Wellington Nord).

ÉVALUATIONS

Notes de lecture	10 %
Études marquantes	10 %
Plan détaillé	30 %
Bilan historiographique	40 %
Présentation orale	10 %

Notes de lecture (10 %)

La veille de chacune des séances où des lectures obligatoires sont au programme, avant 16h, vous devrez transmettre par courriel au professeur vos notes de lecture sur les travaux dont nous discuterons le lendemain. Ces notes pourront prendre différentes formes, mais devront témoigner d'un effort pour bien maîtriser les textes et préparer les discussions du lendemain.

Études marquantes (10 %)

Vous devrez présenter succinctement, par écrit, trois études historiques marquantes dans un ou plusieurs des champs de recherche dans lesquels s'inscrit votre mémoire. Il s'agira de présenter brièvement l'auteur ou l'auteure de l'article et son domaine d'expertise, l'objet de son étude, mais surtout, de faire ressortir l'idée centrale – la thèse – qui se dégage de son étude. Enfin, vous devrez positionner votre propre projet de recherche par rapport à chacune des études présentées et expliquer comment elles contribuent à votre démarche. Ce texte devrait avoir 3 à 5 pages. Vous êtes fortement invités à valider le choix de vos études marquantes avec votre directeur ou directrice de recherche.

Ce document est à remettre en classe en format papier lors du cours du 7 février. Vous serez alors

invités à présenter brièvement, à l'oral, ces trois études et à répondre aux éventuelles questions de vos collègues ou du professeur.

Plan détaillé (30 %)

Vous devrez produire un plan détaillé de votre bilan historiographique. Ce plan détaillé devra comprendre les sections suivantes :

- une brève présentation de votre objet de recherche et de votre problématique (1-2 page) ;
- un plan du bilan historiographique permettant de bien comprendre quel est le découpage thématique envisagé et quelles sont les idées, les propositions qui seront mises en relief dans chacune de ces sections (3-5 pages) ;
- une brève conclusion positionnant votre projet par rapport aux historiographies mobilisées dans le plan et en défendant la pertinence (1/2 page) ;
- une bibliographie thématique reprenant le découpage proposé dans le plan et comprenant au moins 30 titres pertinents (articles et monographies).

Ce plan détaillé sera à remettre en format papier en classe le 28 février. Vous serez invités à en discuter avec le professeur dans le cadre d'une rencontre individuelle obligatoire qui aura lieu la semaine du 11 mars.

Bilan historiographique (40 %)

Vous devrez produire une première version complète de votre bilan historiographique, en vous appuyant sur le plan détaillé présenté précédemment et révisé en fonction des commentaires du professeur, mais aussi de votre directeur ou directrice de recherche. Le plan comprendra essentiellement les mêmes sections que dans le plan : un bref rappel de l'objet d'étude et de la problématique ; une justification du découpage thématique utilisé dans le bilan ; les différentes sections du bilan offrant une analyse des études mobilisées et faisant des liens entre ces recherches et le projet proposé ; une conclusion. Ce document doit avoir une longueur maximale de 15 pages de texte.

Ce bilan sera à remettre en version papier au maximum une semaine après votre présentation orale.

Présentation orale 10 %

Vous devrez présenter et défendre vos résultats de recherche dans le cadre d'une présentation orale de quinze minutes, suivie d'une période de discussion. Ces présentations auront lieu durant les dernières semaines du séminaire. La participation à ces séances est obligatoire.

Tous les travaux devront être écrits avec la police Times New Roman (12 points) à interligne et demi, et respecter les normes de présentation du département d'histoire. La seule exception est le bilan historiographique, qui devra être écrit à double interligne.

Les étudiants et les étudiantes peuvent trouver les informations relatives aux normes de présentation du département ici (*Guide de rédaction en histoire – premier cycle*) :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (SI REQUIS) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du

Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

RÈGLES EN CLASSE

Absences et présences : la présence au cours est obligatoire. Cela dit, si vous êtes absent, c'est votre responsabilité d'obtenir l'information qui a été diffusée en classe, qu'il s'agisse de la matière ou de directives concernant les évaluations.

Déranger la classe : par courtoisie, tant envers le professeur qu'envers vos collègues, ceux et celles qui dérangeront la classe de quelque manière que ce soit seront avertis et éventuellement expulsés de la salle de classe.

Téléphones cellulaires, ordinateurs portables, etc. : avant le début de la classe, prière de fermer la sonnerie de votre téléphone cellulaire et de tout autre appareil bruyant.

QUELQUES DÉTAILS ADDITIONNELS

Disponibilités : je suis disponible les lundis après-midi, en personne ou via Teams. Je prends mes courriels du lundi au vendredi durant les heures de bureau, mais soyez avertis que pour toute question qui demande plus qu'une réponse simple (quelques mots ou une phrase), je vais vous demander de me rencontrer. C'est généralement plus rapide et plus simple.

Retard dans la remise des travaux : tout travail remis en retard entraîne une pénalité de 10 % de la note par jour de retard (les samedis et les dimanches inclus).

Qualité de la langue : une pénalité allant jusqu'à 15 % de la note sera appliquée pour ce qui est de la qualité du français. Je vous recommande donc fortement l'utilisation de logiciels comme Antidote ou le recours à un lecteur externe.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
